

Circulaire N° 3386 /MEN/DPFC/OGI

du 12 AOUT 2016

LE MINISTRE

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux de
l'Education Nationale
(pour information et suivi)

Mesdames et Messieurs les Directeurs Départementaux
de l'Education Nationale
(pour information et suivi)

Mesdames et Messieurs les Chefs des Antennes
de la Pédagogie et de la Formation Continue
(pour information et exécution)

Mesdames et Messieurs les Chefs des établissements
publics et privés de l'Enseignement Secondaire
(pour exécution)

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Enseignement Préscolaire et Primaire
(pour exécution)

**OBJET : Mise en œuvre du Cadre
d'Orientation du Curriculum.**

Afin de conférer une assise réglementaire et légale à la réforme curriculaire en cours dans le système éducatif ivoirien, il est institué depuis septembre 2013 un document Cadre d'Orientation du Curriculum (COC). Le COC assure une articulation logique entre les politiques éducatives, le curriculum et les pratiques pédagogiques.

J'exhorte donc toute la communauté éducative à se les approprier et à en faire le meilleur usage.

J'attache du prix au respect des présentes dispositions.



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CADRE D'ORIENTATION DU CURRICULUM
Pour l'Enseignement Préscolaire, Primaire
et le Premier Cycle du Secondaire

SOMMAIRE

Sigles et Acronymes	36
Liste des documents de référence	38
Mot de Madame la Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	39
INTRODUCTION	40
PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE ET JUSTIFICATION	41
1.1- Pourquoi un Cadre d'Orientation du Curriculum (COC) ?	8
1. 2- Approche méthodologique de l'écriture du COC.....	41
DEUXIÈME PARTIE : ORGANISATION DU SYSTEME ÉDUCATIF IVOIRIEN	42
2.1-Cadre administratif.....	42
2.2- Structure de l'éducation de base.....	42
2.3- Structures d'accueil.....	43
2.4-Certification des niveaux d'études.....	43
2.5- Formation initiale des enseignants	
2.5.1- Au Préscolaire et au Primaire	43
2.5.2- Au Secondaire Général et Technique	44
2.6- Langue d'enseignement et langues enseignées	44
TROISIÈME PARTIE : ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU CURRICULUMIVOIRIEN	45
3.1-Rappel des finalités de l'Ecole Ivoirienne.....	45
3.2-Missions de l'école	14
3.3- Profil de sortie de l'éducation de base.....	14
3.4- Socle Commun de compétences, de connaissances et de culture.....	14
3.5- Orientations pédagogiques	55
3.5.1-Rappel des orientations pédagogiques de l'école ivoirienne	56
3.5.2-Défiition du Constructivisme et du Socioconstructivisme	56
3.6- Équité à l'école.....	56
3.6.1- Équité au sein de la classe	56
3.6.2- Équité au niveau de l'évaluation et de la certification.....	56
QUATRIÈME PARTIE : CURRICULUM ET PROGRAMMES ÉDUCATIFS	58
4.1- Caractéristiques du curriculum.....	58
4.2- Caractéristiques des programmes éducatifs	58
4.3- Innovations pédagogiques	59
4.4- Profils de sortie	
4.4.1- Profils à la fin du cyclepréscolaire	
4.4.2- Profils de sortie à la fin du cycle primaire.....	
4.4.3 -Profils de sortie à la fin du premier cycle du secondaire.....	
4.4.4- Domaines d'apprentissage.....	58
4.5-Régimes pédagogiques.....	60
4.5.1- Régime pédagogique de l'enseignement primaire.....	60
4.5.2-Régime pédagogique du 1er cycle du secondaire.....	63
CONCLUSION	65

SIGLES ET ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
AFEC	Association Francophone d'Éducation Comparée
APC	Approche Par les Compétences
BAC	Baccalauréat
BEAP	Basic Education in Africa Program
BEPC	Brevet d'Études du Premier Cycle
CAFOP	Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
CE	Cours Élémentaire
CEEP	Cellule d'Évaluation et d'Études Prospectives
CEPE	Certificat d'études Primaires Élémentaires
CIEP	Centre International d'Études Pédagogiques
CITÉ	Classification Internationale Type de l'Éducation (UNESCO)
CM	Cours Moyen
COC	Cadre d'Orientation du Curriculum
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Éducation (Pays ayant le Français en Partage)
COGES	Comité de Gestion des Établissements Scolaires
CP	Cours Préparatoire
CPPP	Conseiller Pédagogique du Préscolaire et du Primaire
CUDC	Chaire UNESCO de Développement Curriculaire (Université du Québec à Montréal)
DELC	Direction des Écoles, Lycées et Collèges
DPES	Direction de la Planification, de l'Évaluation et des Statistiques
DIAS	Diplôme d'Instituteur Adjoint Stagiaire
DIS	Diplôme d'Instituteur Stagiaire
DPFC	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue
DRENET	Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
EDHC	Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté
ENS	École Normale Supérieure
EPS	Éducation Physique et Sportive
EPT	Éducation Pour Tous
FPC	Formation Par les Compétences
IEPP	Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire
IGENET	Inspection Générale de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
IREDU	Institut de Recherche sur l'Éducation (Sociologie et Économie de l'Éducation, Université de Bourgogne)
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
MCF	Ministère de la Culture et de la Francophonie
MENET	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAMT	Plan d'Actions à Moyen Terme de l'Éducation et de la Formation
PAP	Plan d'Actions Prioritaire
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs des Pays de la CONFEMEN
PASEF	Projet d'Appui au Secteur Éducation/Formation
PPO	Pédagogie Par Objectifs
PPU	Programme Présidentiel d'Urgence
RCI	République de Côte d'Ivoire

RESEN	Rapport d'État du Système Éducatif National
SCC	Socle Commun de Compétences
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UQAM	Université du Québec à Montréal

LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

DOC 01 : Loi n°2000-513 du 3 août 2000 portant *Constitution de la République de Côte d'Ivoire*

DOC 02 : Loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'*Enseignement*

DOC 03 : Loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la Loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'*Enseignement* relative à l'*Enseignement*

DOC 04 : Décret n°2011-427 du 30 novembre 2011 portant *Organisation du Ministère de l'Éducation Nationale*

DOC 05 : *Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté – Intérimaire*, (DSRPI). Abidjan, 2002. Document en ligne : <http://siteresources.worldbank.org>

DOC 06 : *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*, (DSRP, validé et final). Abidjan, 2010

DOC 07 : *Plan d'Actions à Moyen Terme – PAMT – Secteur Education/Formation, 2012-2014*. Abidjan : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

DOC 08 : *Lettre de Politique Éducative(2009)*. Abidjan : République de Côte d'Ivoire

DOC 09 : *Secteur de l'Education/Formation. Requête du Fonds Catalytique de mise en œuvre accélérée de l'Éducation Pour Tous 2012-2014*. Abidjan : République de Côte d'Ivoire. Document en ligne : <http://www.education-ci.org>

DOC 10 : UNESCO, (2000). *Cadre d'action de Dakar. L'Education Pour Tous : tenir nos engagements collectifs*. Paris : publications de l'UNESCO. Document en ligne : <http://unesdoc.unesco.org>

DOC 11 : Inspection Générale de l'Éducation Nationale (IGEN), (2010). *Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la formation par les compétences*. Abidjan : Ministère de l'Éducation Nationale

DOC 12 : UNESCO, (2011). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT – 2011. La crise cachée : les conflits armés et l'éducation*. Paris : publications de l'UNESCO. Document en ligne : <http://unesdoc.unesco.org>

DOC 13 : MEN/DPFC, (2012). *Projet de Socle commun des compétences pour l'apprentissage tout au long de la vie. Profil de sortie de l'élève à la fin de sa scolarité obligatoire*. Abidjan: Ministère de l'Éducation Nationale.

MOT DE MADAME LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

En vue d'apporter les réponses appropriées à la problématique de l'amélioration des résultats scolaires, plusieurs pays africains se sont engagés dans la réforme de leur curriculum. À l'instar de ceux-ci, la Côte d'Ivoire, pays membre de la CONFEMEN a amorcé la réforme de ses programmes depuis 1998. Les travaux entrepris dans cette optique ont fait ressortir plusieurs facteurs comme étant ceux qui ont le plus d'impact sur les apprentissages scolaires. Parmi ceux-ci, figurent entre autres, la qualité des enseignements, les programmes éducatifs, les manuels scolaires.

Dès lors, la recherche de la performance du système éducatif passe par la prise en compte de ces facteurs. Le Gouvernement ivoirien en a fait son cheval de bataille. Aussi, les autorités se sont-elles engagées dans la voie d'une politique éducative dont la priorité est, résolument, l'amélioration du système éducatif. L'opérationnalisation de cette politique s'est traduite par une réforme curriculaire holistique qui permettra à l'élève ivoirien, dès la fin du cycle primaire, de savoir lire, écrire et compter et, à la fin du premier cycle du secondaire, d'être un citoyen autonome et responsable.

Ainsi, la nécessité de donner une assise réglementaire à la réforme curriculaire conduit à l'élaboration d'un document-cadre intitulé « **Cadre d'Orientation du Curriculum** » qui assure l'articulation logique entre les politiques éducatives, le curriculum et les pratiques pédagogiques.

Le **Cadre d'Orientation du Curriculum** propose aux partenaires et acteurs du système éducatif les grandes orientations en matière d'Éducation/Formation.

Kandia CAMARA

INTRODUCTION

L'amélioration des services sociaux de base, notamment la santé et l'éducation, constitue l'un des défis majeurs à relever dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2012-2015).

Pour ce qui concerne le sous-secteur Education/Formation, la Côte d'Ivoire opte pour une éducation universelle de qualité à l'instar des pays membres de la CONFEMEN.

A cet effet, elle se dote de stratégies et de plans d'actions pour améliorer les performances de son système éducatif.

Cette option se traduit par la nécessité d'adopter un document-cadre appelé *Cadre d'Orientation du Curriculum (COC)* qui balise les décisions prises dans le cadre des réformes.

Dans le **COC** sont consignées les informations relatives à l'organisation du système éducatif ivoirien et aux choix pédagogiques opérés.

Il s'articule autour de quatre parties :

Première partie : Contexte et justification du d'Orientation du Curriculum ;

Deuxième partie : Organisation du système éducatif ivoirien ;

Troisième partie : Orientations générales du curriculum ivoirien ;

Quatrième partie : Curriculum et programmes éducatifs.

PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1- Pourquoi un Cadre d'Orientation du Curriculum (COC) ?

La communauté nationale et les organisations internationales dont la CONFEMEN, ayant identifié et analysé les insuffisances des politiques éducatives, ont formulé des recommandations à l'endroit des Gouvernements des pays ayant le français en partage, afin qu'ils réorientent leurs systèmes éducatifs. C'est dans ce cadre que s'inscrit la réforme curriculaire entamée depuis 2002.

Les différentes évaluations du système éducatif ont mis en évidence les faiblesses récurrentes des résultats scolaires des élèves de Côte d'Ivoire, notamment au niveau de l'éducation de base. Le faible niveau de performance des élèves du primaire, en Français et en Mathématique, aux tests d'évaluation du *Programme d'Analyse des Systèmes d'Educatifs de la CONFEMEN (PASEC)*, les forts taux de redoublement enregistrés et les taux de réussite très bas au BEPC et au BAC de 1990 à 2010, sont autant d'indicateurs de difficultés internes relatives à la formation des jeunes ivoiriens.

Face à toutes ces difficultés, la Côte d'Ivoire s'inscrit résolument dans la voie de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des résultats scolaires. Prenant en compte les objectifs de l'*Éducation Pour Tous* (EPT ; UNESCO, Dakar, 2000)¹, elle (Côte d'Ivoire) engage une série de réformes notamment la clarification des profils de sortie de l'Education de base, le recadrage des programmes éducatifs, la revue des formats des évaluations des apprentissages, l'uniformisation des coefficients au BEPC, l'adoption d'un nouveau régime pédagogique, l'élaboration de nouveaux manuels scolaires, etc.

Ces différentes réformes nécessitent l'adoption d'un cadre réglementaire de référence intitulé **Cadre d'Orientation du Curriculum (COC)**. L'adoption du **Cadre d'Orientation du Curriculum** est fondamentale dans la mesure où il constitue le socle de l'ensemble des éléments constitutifs du curriculum ivoirien.

1.2 - Approche méthodologique de l'écriture du COC

Pour l'écriture du Cadre d'Orientation du Curriculum (COC), la revue documentaire s'est faite sur la base des textes nationaux et internationaux en matière d'éducation. L'organisation d'ateliers avec l'appui d'un expert international a permis d'élaborer le document qui a été soumis à la validation par l'Inspection Générale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique.

¹UNESCO, (2000). *Cadre d'action de Dakar. L'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs*. Paris : publications de l'UNESCO. Document en ligne : <http://unesdoc.unesco.org>

DEUXIÈME PARTIE : ORGANISATION DU SYSTEME ÉDUCATIF IVOIRIEN

Cette section du Cadre d'Orientation du Curriculum (COC) précise le cadre organisationnel officiel des enseignements: le cadre administratif et la structure du système éducatif.

2.1- Le cadre administratif

Cinq (5) ministères ont à charge le secteur Éducation/Formation. Ce sont :

- le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) ;
- le Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF) ;
- le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS);
- le Ministère d'État chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Affaires Sociales (MEEFPAS) ;
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

2.2-La structure de l'éducation de base en Côte d'Ivoire

L'Éducation de base en Côte d'Ivoire couvre le primaire et le premier cycle du secondaire général. Mais les réformes en cours visent l'intégration du préscolaire à la formation de base.

La structure de l'Éducation de base qui comprend ainsi le préscolaire, le primaire et le premier cycle du secondaire général correspond à celle proposée par la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) (UNESCO 2011²). Voir tableau 1.

Âge	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cycle	Préscolaire			Cycle primaire						Secondaire premier cycle				Secondaire second cycle					
				Préparatoire		Élémentaire		Moyen											
Classe				PS	MS	GS	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{de}	1 ^{ère}	Tle ³
Classification internationale UNESCO [CITE (2011)]	0	0	0																
				1	1	1	1	1	1	1									
													2A	2A	2A	2A			
																		3A	3A

Tableau 1 : Structure de l'Enseignement en République de Côte d'Ivoire – Niveaux 0 à 3A(CITÉ, 2011)

Nomenclature de la CITÉ :

- 0 : Enseignement préscolaire ;
- 1 : Enseignement primaire ;
- 2A : Premier Cycle de l'enseignement secondaire général ;
- 3A : Second Cycle de l'enseignement secondaire général et technique

² La CITE est considérée comme un standard international, utilisé dans les études comparatives internationales des systèmes éducatifs. Il est donc important que le Système Éducatif Ivoirien puisse s'y aligner dorénavant.

³Tle : Terminale

L'enseignement préscolaire, primaire et secondaire en Côte d'Ivoire comprend trois niveaux.

Le tableau ci-dessous clarifie chacune des strates de la structure de l'Enseignement en Côte d'Ivoire et indique les fourchettes d'âge.

Âges	Niveaux de la CITE	Niveaux du système éducatif ivoirien
2 ½ ans à 5 ans	Niveau 0	L'enseignement préscolaire est organisé en un cycle facultatif de trois ans et accueille les enfants âgés de 2 ans 1/2 à 5 ans.
6 ans à 11 ans	Niveau 1	L'enseignement primaire est organisé en un cycle de 6 ans et subdivisé en trois degrés : le Cours Préparatoire, (CP1 et CP2 : 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années) ; le Cours Élémentaire (CE1 et CE2 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années) ; le Cours Moyen (CM1 et CM2 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} années).
12 ans à 15 ans	Niveau 2A	Premier cycle du secondaire, (Collège : 4 années).
16 ans à 18 ans	Niveau 3A	Enseignement secondaire général, 2 ^{ème} cycle, (Cycle terminal : 3 années).

Tableau 2 : Strates de la structure de l'enseignement en Côte d'Ivoire

2.3- Les structures d'accueil

En Côte d'Ivoire, outre les établissements publics, l'Etat concède le service de l'enseignement à des établissements privés laïcs et confessionnels.

2.4- La certification des niveaux d'études

Les aspects relatifs à l'évaluation dans un processus d'adaptation d'un curriculum sont bien connus pour être un élément majeur dans la réussite de la réforme. Selon le rapport de l'Éducation Pour Tous (2007), l'absence d'un mécanisme de suivi régulier des acquis des élèves rend difficiles les diagnostics et par conséquent, l'identification et la mise en œuvre de mesures correctives par rapport aux différentes stratégies d'amélioration de la qualité.

Il s'agit de pratiquer une évaluation qui respecte les orientations prises pour le curriculum adapté et les contenus des programmes éducatifs.

La sanction des études est inscrite dans **la Loi de 1995** relative à l'Enseignement :

- la fin du cycle primaire est sanctionnée par le *Certificat d'Études Primaires Élémentaires* (CEPE) ;
- la fin du premier cycle du secondaire est sanctionné par le *Brevet d'Études du Premier Cycle* (BEPC) ;
- la fin du second cycle du secondaire est sanctionnée par le *Baccalauréat*.

2.5-La formation initiale des enseignants

2.5.1-La formation des enseignants du préscolaire et du primaire

La formation initiale de l'enseignant du préscolaire et du primaire est ouverte aux titulaires du baccalauréat. Elle dure deux (02) années dont une(01) année de cours théoriques au CAFOP et une (01) année de stage en responsabilité totale.

Cette formation est sanctionnée par le Diplôme d'Instituteur Stagiaire (DIS).

2.5.2-La formation des enseignants du secondaire général et technique

La formation initiale du professeur est ouverte au titulaire de la licence, pour les professeurs de collège, et aux titulaires de la maîtrise ou du master, pour les professeurs de lycée. La durée de la formation est de deux (02) années dont l'une est théorique et l'autre, pratique (stage).

La formation initiale est assurée par les structures suivantes :

- pour le secondaire général, par l'École Normale Supérieure (ENS) ;
- pour le secondaire technique, par l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique (IPNETP) ;
- pour les arts, par l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
- pour l'Éducation Physique et Sportive, par l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).

2.6-La langue d'enseignement et les langues enseignées

La langue française est la langue officielle d'enseignement. L'enseignement en langues nationales⁴est en expérimentation dans des écoles pilotes dès le cours préparatoire.

L'anglais est introduit en classe de sixième tandis que l'allemand et l'espagnol le sont en classe de quatrième.

⁴Akyé, Agni, Koulango, Abidji, Yacouba, Sénoufo, Bété, Mahou, Guéré, Baoulé

TROISIÈME PARTIE : ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU CURRICULUM IVOIRIEN

Cette section du Cadre d'Orientation du Curriculum rappelle quelques finalités de l'Ecole ivoirienne traduites dans les programmes éducatifs. Elle précise, en outre, les orientations pédagogiques qui encadrent les activités d'enseignement /apprentissage-évaluation et le respect de l'équité à l'école.

3.1-Rappel des finalités du système éducatif

Les programmes éducatifs et l'ensemble des actions éducatives de l'Ecole ivoirienne, poursuivent l'atteinte d'un certain nombre de finalités.

Il s'agit de/d' :

- 1)- permettre au jeune ivoirien d'assimiler les valeurs spirituelles, civiques, morales, culturelles, intellectuelles et physiques de la société, ainsi que les valeurs universelles, fondements de l'éducation en Côte d'Ivoire ;
- 2)- assurer la formation du jeune ivoirien afin qu'il soit utile à sa société et capable de l'aimer, de la défendre et de la développer ;
- 3)- enseigner au citoyen, le sens de la démocratie et de l'unité nationale ;
- 4)- développer le goût du travail et fournir, sur la base d'une solide formation générale, une formation spécifique pour pouvoir occuper une juste place dans la vie active ;
- 5)- contribuer à corriger les asymétries de développement régional et local, en renforçant dans toutes les régions du pays, l'égalité d'accès aux bienfaits de l'éducation, de la culture et de la science ;
- 6)- assurer une scolarité de seconde chance à ceux qui n'en ont pas bénéficié à l'âge approprié, à ceux qui s'adressent au système éducatif pour des raisons professionnelles ou de promotion culturelle ;
- 7)- assurer l'égalité des chances entre les sexes, en particulier, grâce à des pratiques de coéducation et à l'orientation scolaire et professionnelle ;
- 8)- développer l'esprit d'initiative, le sens aigu de la nation et de la solidarité.

Ces finalités sont traduites dans les programmes éducatifs dont la mise en œuvre s'appuie sur des choix pédagogiques pertinents.

3.2- Missions de l'école

L'enseignement préscolaire a pour missions :

- le **développement global et harmonieux** de l'enfant en relation avec son environnement, aux plans intellectuel et moral ;
- la **socialisation** permettant à l'enfant d'établir des relations avec les autres ;
- la **préparation de l'enfant** à l'accès au cycle intermédiaire des apprentissages.

L'enseignement primaire a pour missions :

- **l'intégration de l'enfant** dans son environnement social, culturel et économique en vue de le préparer à se prendre en charge et à être utile à sa société ;
- la **formation morale, civique et culturelle** du jeune enfant et sa formation pratique en vue de l'initier aux métiers divers et au travail manuel ;
- la **préparation de l'enfant** à l'accès au second degré de l'éducation de base.

L'enseignement secondaire général dans l'éducation de base a pour missions :

- la **consolidation et le renforcement** des compétences;
- **l'ouverture** sur d'autres cultures et le développement de l'esprit d'initiative, de créativité et des activités manuelles ;
- **l'éducation** aux droits de l'Homme et à la citoyenneté;
- la **pré spécialisation** dans une filière générale ou professionnelle afin de permettre à l'élève d'accéder à un emploi ou de poursuivre des études dans le second cycle du secondaire.

3.3- Profil de sortie de l'Education de base

Le profil de sortie décrit les attentes au terme d'un cycle complet de formation. Le profil de sortie de l'éducation de base dans les différents cycles d'apprentissage se présente comme suit :

3.3.1- Les attentes du programme à la fin du préscolaire

DOMAINES	DISCIPLINES	ATTENTES
Langues	Français	A la fin du cycle préscolaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de : -comprendre un message court et simple ; -communiquer à l'oral et par écrit ; -manifester sa curiosité lors des échanges.
Sciences	Activités d'Eveil au Milieu (AEM)	A la fin du cycle préscolaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de : -comprendre la vie des plantes et des animaux ; -traiter des situations relatives au corps humain, à l'alimentation, aux phénomènes physiques et technologiques, à l'hygiène alimentaire et environnementale, à la fabrication d'objets techniques simples -s'orienter dans l'espace et dans le temps.
	Mathématiques	A la fin du cycle préscolaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de : -manipuler en utilisant les notions de couleur, d'espace et de formes ; -identifier des caractéristiques des formes géométriques ; -utiliser des nombres.

3.3.2- Les profils de sortie à la fin du cycle de l'enseignement primaire

Domaines	Disciplines	Profil de sortie
Langues	Français	A la fin du cycle primaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de : <ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer correctement à l'oral et à l'écrit ; - lire et comprendre un texte ; - produire des écrits variés qui respectent les règles de fonctionnement de la langue.
Sciences et Technologie	Sciences et Technologie	A la fin du cycle primaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de traiter des situations relatives : <ul style="list-style-type: none"> - aux composants du milieu et leurs relations ; - aux outils de lutte contre la dégradation du sol, les pollutions ; la disparition des espèces animales et végétales ; - à la vie des plantes et des animaux ; - à l'hygiène corporelle, alimentaire et les troubles de santé ; - aux outils de conception, d'utilisation et d'entretien des objets techniques ; - à l'utilisation du courant électrique ; - à la puberté, aux fonctions de nutrition du corps humain.
	Mathématiques	A la fin du cycle primaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de traiter des situations relatives à la numération, aux opérations, à la géométrie et aux mesures de grandeurs en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> - les nombres entiers, les décimaux, les fractions et la proportionnalité ; - les caractéristiques des solides et des figures planes ; - les mesures de longueurs, de masses, de capacités, d'aire et de monnaie.
Univers Social	Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC)	A la fin du cycle primaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de traiter des situations relatives : <ul style="list-style-type: none"> - au respect des symboles de la République et des principes démocratiques ; - au respect des droits de l'enfant et des droits de l'homme ; - aux valeurs sociales et morales ; - aux règles de protection de la santé et de l'environnement ; - à la manifestation d'intérêt pour les activités productives.
	Histoire - Géographie	A la fin du cycle primaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de : <ul style="list-style-type: none"> - représenter sur un axe chronologique des faits et des événements ; - s'orienter dans l'espace et dans le temps ; - exploiter des documents (textes, cartes, graphiques, données statistiques) ; - comprendre des faits historiques et des phénomènes géographiques.

Domaines	Disciplines	Profil de sortie
Arts	Activités d'Expression et de Création (AEC)	<p>A la fin du cycle primaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser des travaux par des techniques plastiques simples ; - mémoriser et interpréter les chants et les comptines ; - s'exprimer par le corps sur un rythme musical avec sans engin ; - apprécier les travaux réalisés.
Développement Educatif, Physique et Sportif	Education Physique et Sportive (EPS)	<p>A la fin du cycle primaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences athlétiques, physiques et intellectuelles lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer des activités motrices, d'exercer des activités sportives et des jeux éducatifs de référence ; - d'exercer des activités sportives pour son maintien en bonne santé ; - pratiquer des sports de combats et la gymnastique.

3.3.3- Les profils de sortie à la fin du cycle de l'enseignement secondaire

Domaines	Disciplines	Profil de sortie
langues	Français	<p>A la fin du premier cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences:</p> <ul style="list-style-type: none"> • relatives à la maîtrise orale et écrite de la langue française en tant qu'outil de communication pour : <ul style="list-style-type: none"> - communiquer à l'oral ; - communiquer par écrit ; - produire tout type d'écrits ; - construire le sens de textes variés. • littéraires pour: <ul style="list-style-type: none"> - produire tout type de texte ; - construire le sens de textes variés ; - analyser et organiser des idées.
	Anglais	<p>A la fin du premier cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre un texte simple écrit en anglais et traitant de son environnement immédiat et du monde extérieur; - s'exprimer de façon efficace dans un anglais simple ; - utiliser des structures lexicales et grammaticales simples pour s'exprimer en anglais. - communiquer de façon compréhensible à l'oral avec toute personne s'exprimant en anglais ; - communiquer de façon compréhensible à l'écrit avec toute personne s'exprimant en anglais.
	Allemand	<p>A la fin du premier cycle, du secondaire l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre un énoncé oral et écrit élaboré; - produire des textes oraux et écrits élaborés; - valoriser sa culture et celles du monde germanique.
	Espagnol	<p>A la fin du premier cycle, du secondaire l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de:</p> <ul style="list-style-type: none"> -comprendre un énoncé oral simple (sujet-verbe-complément); -comprendre un texte simple; - utiliser des structures lexicales et grammaticales; -s'exprimer dans une langue simple.

Domaines	Disciplines	Profil de sortie
Sciences	Mathématiques	<p>A la fin du premier cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit des compétences et des compétences lui permettant de traiter des situations relatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux configurations du plan : point, droite, demi-droite, segment, triangle, angle, cercle, parallélogramme, vecteurs - aux transformations du plan : symétrie centrale, symétrie orthogonale, translation, - aux configurations de l'espace : pavé droit, cylindre droit, prisme droit, pyramide régulière, cône de révolution et leur représentation en perspective cavalière - aux activités numériques : nombres réels (calculs dans \mathbb{N}, \mathbb{Z}, \mathbb{D}, \mathbb{Q} et \mathbb{R}), calcul littéral (factorisation, développement, réduction et simplification d'une expression littérale, équations, inéquations) - aux Calculs littéraux : calcul littéral (factorisation, développement, réduction et simplification d'une expression littérale, équations, inéquations) - à l'organisation des données : proportionnalité et statistique - à la géométrie analytique : Coordonnées d'un vecteur, Equations de droites
	Physique Chimie	<p>A la fin du premier cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de traiter des situations se rapportant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux lentilles et aux défauts de l'œil ; -aux forces, à la masse volumique, à l'énergie et à la puissance mécaniques ; - aux lois des intensités et des tensions, à la loi d'Ohm, à la puissance et à l'énergie électriques ; - aux réactions chimiques et aux solutions aqueuses.
	Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	<p>A la fin du premier cycle, du secondaire l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de traiter des situations liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux fonctions vitales (nutrition, reproduction, relation) chez l'Homme, les animaux et les végétaux ; - aux manifestations géologiques et leur impact sur la qualité de la vie; - aux phénomènes liés à la pédologie, à l'environnement et à la santé ; - et de développer un raisonnement scientifique.

Domaines	Disciplines	Profil de sortie
Univers social	Histoire Géographie	<p>A la fin du premier cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre un document - manipuler des données statistiques - s'orienter dans l'espace et dans le temps - relever des informations dans des textes et des cartes - représenter sur un axe chronologique, des faits et des évènements - construire des cartes et des graphiques - expliquer des textes, des représentations graphiques, des faits cartographiques - critiquer des opinions relatives à des faits historiques et/ou géographiques
	Education aux Droits de l'Homme de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC)	<p>A la fin du premier cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de/d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les valeurs individuelles et collectives, les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales ; - appliquer les principes du droit pour l'équité et la justice sociale dans une démocratie; - exercer ses droits et assumer ses devoirs de citoyen pour la construction d'une nation forte ; - élaborer des stratégies d'actions individuelles et collectives pour l'amélioration de la qualité de la vie.
Arts	Arts plastiques	<p>A la fin du 1^{er} cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer par le langage plastique ; - agir sur l'environnement immédiat par des moyens plastiques ; - promouvoir des valeurs socioculturelles à travers des œuvres plastiques.
	Education musicale	<p>A la fin du premier cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reproduire des airs ou des mélodies en clé de sol avec ou sans altération; - identifier les instruments de musique selon leur famille ; - comprendre certaines époques et sociétés humaines à travers leur musique ; - traiter des situations en exécutant et en exploitant des chansons.

Domaines	Disciplines	Profil de sortie
Développement Educatif, Physique et Sportif	Education Physique et Sportive (EPS)	<p>A la fin du premier cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit des connaissances et des compétences lui permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -connaître les règles de jeu, les règles de sécurité et d'éthique liées à la pratique des APS -connaître les bienfaits de la pratique des APS et des règles d'hygiène appropriées à ces activités; -appliquer et faire appliquer les règles de jeu, de sécurité, d'éthique et d'hygiène. -planifier et exécuter avec ses pairs des stratégies de coopération et d'opposition dans des activités physiques et sportives collectives; -réaliser des enchaînements d'actions variées dans des activités physiques et sportives individuelles ou de duel ; -planifier et traiter avec ses pairs des compétitions d'APS ;

3.4- Socle commun de compétences, de connaissance et de culture

Le socle commun de connaissances et de compétences, de connaissances et de culture est un ensemble de valeurs, de savoirs, de savoir-faire, de langages et de pratiques dont l'acquisition repose sur la mobilisation de l'École et qui suppose, de la part des élèves, des efforts et de la persévérance.

Le socle constitue une référence commune, pour tous les enseignants et élèves, mais aussi pour tous ceux qui confient leurs enfants à l'École. L'enseignement obligatoire ne se réduit pas au socle commun. Bien que désormais il en constitue le fondement, le socle ne se substitue pas aux programmes de l'école primaire et du collège; il n'en est pas non plus le condensé. Sa spécificité réside dans la volonté du gouvernement ivoirien de donner du sens à la culture scolaire fondamentale, en se plaçant du point de vue de l'élève et en construisant les ponts indispensables entre les disciplines et les programmes. Il détermine **ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire sous peine de se trouver marginalisé.**

L'École doit offrir par ailleurs à chacun les moyens de développer toutes ses facultés.

Maîtriser le socle commun, c'est :

- être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'École puis dans sa vie courante ;
- posséder un outil indispensable pour continuer à se former tout au long de la vie afin de prendre part aux évolutions de la société ;
- être en mesure de comprendre les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures et l'universalité des droits de l'Homme, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète.

De façon transversale, les six domaines de formation comprenant les compétences fondamentales à développer à la fin de la scolarité obligatoire instituée en Côte d'Ivoire dès la rentrée scolaire 2015-2016 sont les suivants :

- **domaine 1 :** Langues langages et communication
- **domaine 2 :** Citoyenneté et civisme
- **domaine 3 :** Connaissance du monde et développement durable
- **domaine 4 :** Culture de base scientifique, technologique et mathématique
- **domaine 5 :** Esprit d'initiative, de volontariat et de culture entrepreneuriale
- **domaine 6 :** Développement personnel

Chaque domaine de compétence du socle est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales pour notre temps, des capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées, mais aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie, comme l'ouverture aux autres, le goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui, la curiosité, la créativité et l'esprit d'entrepreneuriat.

Le socle commun de compétence, de connaissances et de culture s'acquiert progressivement de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire (fin de la classe de troisième). Chaque compétence qui le constitue requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences.

À l'école primaire et au collège, tous les enseignements et toutes les disciplines ont un rôle à jouer dans l'acquisition du socle. Dans ce cadre, la pratique des activités sportives, artistiques et culturelles y contribuent pleinement. L'exigence de contenu du socle commun est indissociable d'une exigence d'évaluation. Des paliers intermédiaires, adaptés aux rythmes d'apprentissage définis par les cycles, sont déterminés dans la maîtrise du socle. Des outils d'évaluation, correspondant notamment aux exigences des différents paliers de maîtrise du socle commun, sont mis à la disposition des enseignants.

Afin de prendre en compte les différents rythmes d'acquisition, les écoles et les collèges organiseront un accompagnement adapté (études surveillées, accès aux Centres de Documentation et d'Informations, à la culture et aux Technologies et l'Information et de la Communication). Les élèves qui manifestent des besoins particuliers quant aux acquisitions nécessaires à chaque palier se voient proposer un programme personnalisé de réussite éducative (aide aux élèves en difficulté d'apprentissage et de lutte contre le redoublement).

La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société.

3.5-Orientations pédagogiques

3.5.1- Rappel des choix pédagogiques de l'école ivoirienne

Les programmes d'enseignement ont toujours eu pour vocation, à travers leurs objectifs, d'être utiles à la société qui les a engendrés. Ils tiennent compte du niveau économique, socio culturel et des avancées scientifiques de la société. Celle-ci doit assurer la formation de ses membres pour non seulement les aider à s'adapter au monde qui change et évolue, mais aussi pour relever les défis multiples.

En effet, aucun système éducatif n'est statique. Toutes les sociétés, à un moment donné de leur histoire, sont confrontées à de nouvelles réalités. Il en est de même pour les programmes éducatifs. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, l'histoire des programmes éducatifs a connu cinq (05) grands moments dans son évolution:

- **De 1893 à 1960:** programmes à caractère colonial qui visaient à former des cadres subalternes;
- **De 1960 à 1977:** programmes de construction nationale marqués par l'encyclopédisme et la méthode traditionnelle d'enseignement qui suscitent et entretiennent la passivité des apprenants/apprenantes;
- **De 1977 à 1995 :** programmes rénovés basés sur la méthode active qui place l'apprenant(e) au centre du processus d'enseignement-apprentissage;
- **De 1995 à 2002:** programmes éducatifs selon la pédagogie par objectifs (PPO) basée toujours sur la méthode active;
- **Depuis 2002 :** programmes éducatifs formulés selon l'approche par les compétences (APC) dans l'enseignement de base.

Les choix actuels de la Côte d'Ivoire en matière de pédagogie s'articulent autour du principe qui met l'apprenant/apprenante au centre de ses propres apprentissages. Il s'agit des pédagogies actives qui s'appuient sur le constructivisme et le socioconstructivisme.

3.5.2- Définition du constructivisme et du socioconstructivisme

- **Constructivisme**

L'approche constructiviste de l'apprentissage met l'accent sur l'activité de l'apprenant/apprenante pour appréhender les phénomènes. Ainsi, il/elle construit ses propres savoirs en les rattachant à ce qu'il/elle sait déjà.

L'enseignement constructiviste est fondé sur le principe selon lequel les apprenants/apprenantes apprennent mieux quand ils/elles s'approprient la connaissance par l'exploration et l'apprentissage actifs.

- **Socioconstructivisme**

Le socioconstructivisme traduit l'idée que toute connaissance relève d'un processus de construction, dont le principal acteur est l'apprenant/apprenante. Il souligne l'importance des interactions sociales qui influent sur ce processus. Le socioconstructivisme réfère donc à la construction de connaissances et de compétences par l'apprenant/l'apprenante en *situation* dans un contexte social déterminé.

Ces options nécessitent un renforcement des capacités des enseignants qui leur permettra d'amener les apprenants/apprenantes à mobiliser des habiletés et des ressources diverses pour résoudre des tâches simples et complexes en vue de manifester des compétences conformément à la pédagogie de l'intégration.

Ces théories éducatives exigent la contextualisation des activités d'enseignement/apprentissage au travers des situations d'apprentissage.

3.6-Équité à l'école

L'équité, c'est la justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun ; l'équité est aussi une vertu qui consiste à régler sa conduite sur le sentiment naturel du juste, la reconnaissance et le respect des droits et du mérite de chacun.

L'équité doit être observée à l'école. Cette équité se manifeste au sein de la classe, au niveau de l'évaluation et de la certification. Elle se manifeste aussi à travers l'ouverture pédagogique de l'enseignant/enseignante.

3.6.1- Équité au sein de la classe

L'équité au sein d'une classe est liée à plusieurs facteurs. Il s'agit pour l'enseignant/enseignante de/d' :

- accorder un temps suffisant au travail individuel de chaque apprenant/apprenante en fonction de ses aptitudes et de ses capacités ;
- transmettre des contenus d'enseignement adaptés au milieu socio-culturel de l'apprenant/apprenante ;
- organiser des mécanismes de régulation des enseignements/apprentissages ;
- donner à chaque apprenant/apprenante les moyens de remédiation.

3.6.2- Équité au niveau de l'évaluation et de la certification

Il s'agira de pratiquer une évaluation qui respecte les orientations prises pour le curriculum, à savoir :

- apprécier autant le résultat que la démarche, les connaissances que les aptitudes et les attitudes;
- évaluer en situations contextualisées;
- évaluer en même temps que se déroule l'apprentissage dans une perspective formative ;
- favoriser l'autoévaluation de l'élève ;
- varier les outils d'évaluation ;
- réaliser la certification des acquis scolaires au terme du cycle primaire et du premier cycle du secondaire en rapport avec les profils de sortie.

QUATRIÈME PARTIE : CURRICULUM ET PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Cette section du COC présente les caractéristiques du curriculum et des programmes éducatifs. Elle donne aussi les profils de sortie par domaines d'apprentissage et par disciplines. Elle présente également les régimes pédagogiques.

4.1- Caractéristiques du curriculum

Le curriculum est l'ensemble des dispositifs (finalités, programmes éducatifs, régime pédagogique, emploi du temps, matériels didactiques, méthodes pédagogiques, mode d'évaluation) qui, dans le système éducatif, permet d'assurer la formation des apprenants.

La Côte d'Ivoire a fait le choix de maintenir son curriculum ouvert afin de pouvoir l'ajuster si besoin en était. L'élaboration du curriculum ivoirien s'inscrit dans le cadre général d'orientation qui est un ensemble de consignes et de directives par rapport aux éléments constitutifs. Ce curriculum décrit et précise l'organisation de l'Enseignement de Base, ses niveaux de formation, leur durée, les domaines de formation, les volumes horaires, le calendrier scolaire.

Le COC présente les caractéristiques suivantes :

- lisible et accessible car nettoyé de toute considération théorique sur le curriculum, son développement et ses outils ;
- offre un certain degré d'ouverture afin de pouvoir y intégrer les nouvelles orientations des politiques éducatives lorsqu'elles apparaissent et en retirer celles devenues obsolètes.

4.2- Caractéristiques des programmes éducatifs

Les programmes éducatifs, pour toutes les disciplines et tous les cycles d'enseignement (préscolaire, primaire et premier cycle du secondaire), sont structurés de la même manière.

Ils comprennent quatre (4) composantes:

- le profil de sortie relatif au moment de la certification des apprentissages ;
- le domaine de la discipline : description du domaine, de la discipline et des rapports entre la discipline et les autres disciplines du domaine ;
- le régime pédagogique : volume horaire de la discipline ;
- le corps du programme décliné en compétence, thème, exemple de situation, leçon(s), séance, tableau 'habiletés/contenus.

Ces programmes sont accompagnés de guides d'exécution et de manuels scolaires.

Les disciplines sont regroupées en cinq (5) familles ou domaines d'apprentissage:

- le domaine des langues ;
- le domaine des sciences ;
- le domaine de l'univers social ;
- le domaine du développement physique et sportif ;
- le domaine des Arts.

4.3- Domaines d'apprentissage

La nature des réalités et des problématiques auxquelles les jeunes sont confrontés requiert de l'école qu'elle dépasse une logique de formation disciplinaire morcelée. Pour éviter un cloisonnement des apprentissages, il faut donner une vision d'ensemble des disciplines et de leurs contributions respectives à la formation des apprenants/apprenantes.

A ce titre, les disciplines, en fonction de leurs affinités, sont regroupées en domaines d'apprentissage.

Domaines	Disciplines
LANGUES	Français
	Anglais
	Espagnol
	Allemand
SCIENCES	Mathématiques
	Physique-Chimie
	Sciences de la Vie et de la Terre
	TICE
UNIVERS SOCIAL	Histoire – Géographie
	EDHC
ARTS	Arts Plastiques
	Éducation Musicale
	Activité d'Éveil et de Création (AEC)
DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE ET SPORTIF	E.P.S

Tableau 3 : Domaines d'apprentissage en Côte d'Ivoire

4.4-Innovations pédagogiques

Le caractère dynamique de toute société et le renouvellement constant des connaissances nécessitent une adaptation des programmes pédagogiques.

A cet effet, avec l'adoption de l'approche par les compétences, de nouvelles stratégies sont utilisées dans la pratique pédagogique, notamment l'entrée dans les apprentissages par les situations.

En outre, des contenus nouveaux sont intégrés aux disciplines d'enseignement :

- l'EREAH-BV (Éducation Relative à l'Eau, à l'Assainissement et à l'Habitat Basée sur des Valeurs) ;
- les Life Skills ;
- le Civisme fiscal ;
- l'EVF-EMP ;

- l'EPT (Education à la Paix et à la tolérance) ;
- l'EDH (Education aux Droits de l'Homme).

Par ailleurs, de nouvelles disciplines sont introduites dans le curriculum:

- l'EDHC(Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté) en remplacement de l'ECM;
- les TICE (les Technologies de l'Information et de la Communication à l'École).

4.6-Régimes pédagogiques

Les régimes pédagogiques ont fait l'objet de restructuration pour tenir compte de fourchettes internationales de distribution horaire mais aussi pour consolider les acquis dans le domaine des langues, en particulier le français, langue d'enseignement et le domaine des sciences, en mathématiques notamment.

4.6.1- Régime pédagogique de l'enseignement primaire

Cours Préparatoire (CP)

Domaines	Disciplines	Volume Horaire	Pourcentage	Nombre de séances par semaine
LANGUES	Expression orale	250 min	16 %	10
	Expression écrite	65 min	4 %	3
	Poésie	55 min	4 %	3
	Lecture	365 min	23 %	12
	Écriture	45 min	3 %	2
	Exploitation de texte	--	--	--
	Total	780 min	50 %	
SCIENCES	Mathématiques	625 min	40 %	15
	Sciences et Technologie	--	--	--
	Total	625 min	40 %	
		1405 min	90 %	
- UNIVERS SOCIAL - ARTS - DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE ET SPORTIF	AEC	40min	2,5 %	1
	EDHC	45 min	3%	1
	EPS	45 min	3 %	1
	Total	130 min	8 %	
TOTAL GENERAL		1560 min ou 26 heures	100%	

*deux plages horaires de 15 min chacune (soit 2% du taux horaire hebdomadaire) sont réservées aux saluts aux couleurs (lundi matin et vendredi en fin d'après-midi)

Cours Élémentaire (CE)

Domaines	Disciplines	Volume Horaire	Pourcentage	Nombre de séances par semaine	
LANGUES	Français	Expression orale	90 min	6 %	3
		Expression écrite	115 min	7 %	3
		Poésie	60 min	4 %	2
		Lecture	255 min	16,5 %	6
		Écriture	55 min	3,5 %	2
		Exploitation de texte	205 min	13 %	5
		Total	780 min	50 %	
SCIENCES	Mathématiques	505 min	32 %	12	
	Sciences et Technologie	120 min	8 %	3	
	Total	625 min	40 %		
		1405 min	90 %		
- UNIVERS SOCIAL - ARTS - DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE ET SPORTIF	Histoire/Géographie	30 min	2 %	1	
	EDHC/AEC (par alternance)	30 min	2 %	1	
	EPS	40 min	2,5 %	1	
	Activités coopératives	30 min	2 %	1	
	Total	130 min	10 %		
TOTAL GENERAL		1560 min ou 26 heures			

*deux plages horaires de 15 min chacune (soit 2% du taux horaire hebdomadaire) sont réservées aux saluts aux couleurs (lundi matin et vendredi en fin d'après-midi)

Cours Moyens (CM)

Domaines	Disciplines	Volume Horaire	Pourcentage	Nombre de séances par semaine	
LANGUES	Français	Expression orale	100 min	6,5 %	3
		Expression écrite	115 min	7 %	3
		Poésie	60 min	4 %	2
		Lecture	265 min	17 %	6
		Écriture	45 min	3 %	2
		Exploitation de texte	195 min	12,5 %	4
		780 min	50 %		
SCIENCES	Mathématiques	425 min	28 %	11	
	Sciences et Technologie	195 min	12 %	3	
	620 min	40 %			
		1400 min			
- UNIVERS SOCIAL - ARTS - DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE ET SPORTIF	Histoire/Géographie	35 min	2 %	1	
	EDHC/AEC (par alternance)	30 min	2 %	1	
	EPS	40 min	2,5 %	1	
	Activités coopératives	30 min	2 %	1	
	135 min	8 %			
TOTAL GENERAL		1560 min ou 26 heures			

*deux plages horaires de 15 min chacune (soit 2% du taux horaire hebdomadaire) sont réservées aux saluts aux couleurs (lundi matin et vendredi en fin d'après-midi).

4.6.2-Régime pédagogique du 1er cycle du secondaire

○ Classe de Sixième

Domaines	Disciplines	Heures/ semaines	% arrondis	Nbre d'heures/ semaine/domaine	% par domaine
Langues	Français	5h	23 %	8h	36 %
	Anglais	3h	12 %		
Sciences	Mathématiques	4h	18 %	7h	32 %
	Physique-Chimie	1h30	7 %		
	S.V.T	1h30	7 %		
	TICE	--	--		
Univers Social	H.G	2h	9 %	3h	14 %
	EDHC	1h	5 %		
Arts	Art Plastique ou Ed. Musicale	1h	5 %	1 h 00	5 %
Développement Physique et Sportif	E.P.S	2h	9 %	2h	9 %
TOTAL		21h	100 %	21h	100 %

○ Classe de cinquième

Domaines	Disciplines	Heures/ semaines	% arrondis	Nbre d'heures/ semaine/domaine	% par domaine
Langues	Français	5h	22 %	8h	36 %
	Anglais	3h	13 %		
	Allemand	--	--		
	Espagnol	--	--		
Sciences	Mathématiques	4h	18 %	7h	32 %
	Physique-Chimie	1h30	7 %		
	S.V.T	1h30	7 %		
	TICE	--	--		
Univers Social	H.G	2h	9 %	3h	14 %
	EDHC	1h	5 %		
Arts	A.P ou Ed. Music	1h	5 %	1h	5 %
Développement Physique et Sportif	E.P.S	2h	9 %	2h	9 %
TOTAL		21h	100 %	21h	100 %

○ **Classe de quatrième**

Domaines	Disciplines	Heures/ Semaines	% arrondis	Nbre d'heures/ semaine/domaine	% par domaine
Langues	Français	6h	23 %	12h	46 %
	Anglais	3h	11 %		
	All/ Esp	3h	11 %		
Sciences	Mathématiques	4h	15 %	7h	27 %
	Physique - Chimie	1h30	5 %		
	S.V.T	1h30	5 %		
	TICE	--	--		
Univers Social	H.G	3h	11 %	4h	15 %
	EDHC	1h	7 %		
Arts	Art Plastique ou Ed. Musicale	1h	4 %	1h	4 %
Développement Physique et Sportif	E.P.S	2h	8 %	2h	8 %
TOTAL		26h	100 %	26h	100 %

○ **Classe de troisième**

Domaines	Disciplines	Heures/ Semaines	% arrondis	Nbre d'heures/ semaine/domaine	% par domaine
Langues	Français	6h	21 %	12h	43 %
	Anglais	3h	11 %		
	All/Esp	3h	11 %		
Sciences	Mathématique	4h	14 %	8h	28 %
	Physique-Chimie	2h	7 %		
	S.V.T	2h	7 %		
	TICE	--	--		
Univers Social	H.G	4h	14 %	5h	18 %
	EDHC	1h	4 %		
Arts	Art Plastique ou Ed. Musicale	1h	4 %	1h	4 %
Développement Physique et Sportif	E.P.S	2h	7 %	2h	7 %
TOTAL		28h	100 %	29h	100 %

CONCLUSION

Le Cadre d'Orientation du Curriculum se présente comme un document fondamental pour l'Éducation de base. Il en définit l'organisation, précise et balise les options pédagogiques à la lumière des missions assignées à l'École.

Le COC ambitionne d'améliorer la qualité des enseignements et des résultats scolaires des élèves à travers les dispositions qui y sont définies.

En définitive, ce choix réalise la principale finalité de l'école à savoir, faire acquérir aux apprenants/apprenantes des cycles de l'éducation de base des connaissances, des aptitudes, des attitudes et des compétences pour une insertion harmonieuse dans la société.